

L'an deux mil vingt-cinq, le 18 février à 18 heures 00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Brigitte MERCHIER, Maire, suite à la convocation en date du 13 février 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme MERCHIER Brigitte, M NOURRY Daniel, Mme POUPE GEORGE Valérie, M ROUGET Alexis, Mme ROCHET Christelle, Mme BERTIN Karine, M DOUTRIAUX Bernard, M CHAVAIN Valentin, M LECOCQ Philippe, M MAUFROY Jean-Marie, Mme FICHAUX Hélène, Mme CARETTE Elodie, Mme MASQUELEIN Catherine, M DOLLE Bruno.

Absents : M HARFAUX Philippe, Mme PROUVOST Gaëlle, Mme GHEYSENS Sylvie, Mme VERGRIETE Pascale, M VERLINE Yannick.

Procuration : M VERLINE Yannick à Mme ROCHET Christelle.

1 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE : Mme POUPE GEORGE Valérie

2 – ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 12 FEVRIER 2025 : approuvé à l'unanimité des membres présents.

3 – PROJET EOLIEN : Présentation et prise de position – validation :

Mme le Maire explique à l'assemblée les différentes modalités et impacts financiers que nous apporterait l'implantation de quelques éoliennes sur le territoire de la commune et revient sur le développement de la zone d'activités et le sujet du méthaniseur.

Mme le Maire donne la parole à M NOURRY, 1^{er} adjoint, en charge de ce dossier. Il revient sur les différentes rencontres avec la société BORALEX et ressort les éléments suivants :

- Projet de deux implantations d'éoliennes (en relation avec les éoliennes déjà implantées d'Helfaut Pihem)
- Implantation d'un poste électrique

Le rapport financier serait de :

- Une convention de servitude emportant des indemnités d'immobilisation à hauteur de 50 000 €, indemnités versées avant les travaux (10 000 € à la signature, 10 000 € lors de l'acquisition des terrains, 10 000 € lors du dépôt des permis de construire, et le reste à l'issue de toutes les procédures juridiques épuisées).
- Une convention de voirie sur 30 ans pour 36 000 € (versement dès la mise en services des éoliennes)
- Loyer du poste électrique qui serait implanté sur un terrain communal rapporterait une somme de 15 000 €/an.

A cela s'ajouterait 15 000 € pour la mise en service de la zone concernée, 10 000 € de taxes foncières supplémentaires et de 20 000 € d'IFER (*imposition forfaitaire des entreprises de réseaux*) soit un revenu annuel d'environ 80 000 € / an.

La société BORALEX pourrait aussi réaliser des actions de mécénat pour la commune et les différentes associations communales.

Une commission « Eoliennes » devra être mise en place pour le suivi du dossier. Une prochaine réunion nommera les membres.

Après discussion, Mme le Maire soumet la délibération à l'assemblée. **Après délibération et à la majorité des membres présents (14+1 proc= 15 ; 1 abstention), le projet d'implantation d'éoliennes sur la commune est adopté.**

4 – RASED : DELIBERATION SUR LA CONVENTION DE FINANCEMENT POUR LE BUDGET 2024-2025 :

230 enfants sont scolarisés sur Ecques soit 5.6 % du total des 4100 enfants scolarisés dans la circonscription. Madame le Maire donne lecture du courrier et de la convention pour la participation au financement du réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la Circonscription d'Aire-sur-la-Lys pour le budget 2024/2025 pour un cout de 285.47 € (pour mémoire 2023-2024 : 277.60 €)

Après avoir oui l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents DECIDE :

- **d'accepter la convention pour la participation au financement du réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la Circonscription d'Aire-sur-la-Lys, convention annexée à cette délibération**
- **d'autoriser Mme le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire et M le trésorier à passer toute les écritures pour un montant de 285.47 € (deux cent quatre-vingt-cinq euros quarante-sept centimes)**

5 – JURY D ASSISES : ANNEE 2026 tirage au sort avant le 30 avril 2025 : Tirage au sort de 6 jurés

Ne sont pas concernés les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au 31 décembre 2025 ; les fonctionnaires des services de police ou de l'administration pénitentiaire et militaire de la gendarmerie en activité de service.

Numéro d'électeur	NOM PRENOM	DATE NAISSANCE	DE
863	WILQUIN épouse MOREAU Hélène	06/03/1973	
504	LENOIR Michaël	16/10/1973	
62	BILLET Claire	22/09/1990	
670	PONTZEELE Mickaël	16/12/1982	
748	THEILLIER Elise	17/08/2001	
360	FASQUEL épouse HAVART Annick	27/01/1953	

Ces personnes seront contactées par courrier pour validation de leur identité et profession.

6– PLAN D'EPANDAGE DES BOUES DU SYSTEME DE TRAITEMENT DU SYSTEME DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE ST OMER (CAPSO) :

Une enquête publique sur le plan d'épandage des boues du système de traitement de eaux usées de la station d'épuration de St Omer sera ouverte du 24 février au 17 mars inclus. Un commissaire enquêteur a été nommé. Une permanence aura lieu en mairie d'Ecques le samedi 15 mars de 909H à 12 H dans la salle du conseil.

7 – QUESTIONS DIVERSES :

- Rénovation du terrain de pétanque (suite aux travaux de curage suivant les inondations)
- Evocation de la pièce de théâtre du 1^e mars à la salle des fêtes
- Evocation cérémonie des nouveaux habitants le 08 mars 11 H au foyer
- Ducasse de juin : accord pour les manèges
- Salon Créatech le 16 mars salle des fêtes 25 exposants
- Evocation centre aéré de juillet : décision prise de 4 semaines dès le début des vacances

Les questions épuisées, la séance est levée à 19H15

Signature des membres

M NOURRY Daniel

Mme POUPE GEORGE Valérie

Mme MERCHIER Brigitte

M ROUGET Alexis

Mme ROCHET Christelle

M DOUTRIAUX Bernard

Mme BERTIN Karine

M CHAVAIN Valentin

Mme CARETTE Elodie
A ROCHET Christelle

M DOLLE Bruno

Mme VERGRIETE Pascale
////////////////////

M HARFAUX Philippe
////////////////////

Mme FICHAUX Hélène

M LECOCQ Philippe

Mme GHEYSENS Sylvie
////////////////////

M MAUFFROY Jean-Marie

Mme MASQUELEIN Catherine
A Mme MERCHIER Brigitte

M VERLINE Yannick
A Mme ROCHET Christelle

Mme PROUVOST Gaëlle
////////////////////